

PLAN DE COURS

POL-7061 : Politiques et données probantes

NRC 19279 | Hiver 2017

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6 Crédit(s) : 3

La mobilisation de savoirs scientifiques pour éclairer la prise de décision nécessite l'acquisition de certaines compétences. Ce cours offre à l'étudiant des outils et méthodes favorisant le repérage, l'analyse et l'utilisation des savoirs scientifiques dans une perspective d'aide à la décision publique.

Plage horaire

Cours en classe

mercredi	12h30 à 15h20	DKN-0409	Du 9 janv. 2017 au 21 avr. 2017
----------	---------------	--------------------------	---------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=76140>

Coordonnées et disponibilités

Mathieu Ouimet

Professeur titulaire

DKN-4453

mathieu.ouimet@pol.ulaval.ca

Tél. : (418) 656-2131 poste 7899

Disponibilités

mercredi :

09h00 à 15h00 - [DKN-4453](#) - du 9 janv. 2017 au 21 avr. 2017

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

Lundi au jeudi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 21 h 30
Vendredi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 17 h 00

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectif général du cours	4
Objectifs spécifiques du cours	4
Approche pédagogique	4
Contenu et activités	4
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Formulation d'une question	6
Élaboration d'une stratégie de recherche documentaire	6
Examen de mi-session	6
Fiches de lecture (8)	6
Fiches d'analyse du risque de biais (8)	7
Examen final	7
Rédaction d'un résumé de synthèse de connaissances	7
Barème de conversion	8
Règlements et politiques institutionnels	8
Gestion des délais	9
Absence à un examen	9
Évaluation de l'enseignement	9
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	9
Plagiat	10
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	10
Matériel didactique	10
Liste du matériel obligatoire	10
Spécifications technologiques	11
Bibliographie et annexes	11
Bibliographie indicative	11

Description du cours

Introduction

Ce cours porte sur l'analyse de politiques éclairées par les données probantes (*evidence-informed policy-making*). Il couvre plus spécifiquement la connaissance des différents devis de recherche scientifique en sciences sociales, le repérage systématique d'études, l'analyse des risques de biais que l'on retrouve parfois dans des publications scientifiques, ainsi que l'intégration des connaissances issues de la recherche dans des analyses visant à informer des décideurs.

Le plan de cours vous informe notamment sur les caractéristiques de base du cours (objectifs, approches, modalités d'encadrement, etc.), sur les activités d'apprentissage proposées, les modalités d'évaluation et le matériel didactique nécessaire.

Objectif général du cours

Ce cours a pour but de favoriser l'acquisition de connaissances et de compétences qui permettront à l'étudiant d'utiliser des techniques éprouvées pour la réalisation des principales étapes d'une synthèse de connaissances scientifiques:

- formulation d'une question claire et précise;
- élaboration d'une stratégie de recherche documentaire;
- sélection et extraction des informations pertinentes de publications scientifiques;
- identification des risques de biais méthodologiques dans des publications scientifiques;
- synthèse des informations pertinentes extraites de plusieurs publications scientifiques;
- communication des résultats d'une synthèse de connaissances à un auditoire non expert.

Objectifs spécifiques du cours

Au terme de la formation, l'étudiant saura:

- définir et expliquer les principaux fondements des politiques publiques éclairées par les données probantes;
- énumérer les principales différences entre la revue de littérature traditionnelle narrative et l'examen systématique de la littérature;
- différencier les principaux types d'études scientifiques;
- élaborer une question qui pourra faire l'objet d'une synthèse de connaissances;
- élaborer des critères d'inclusion et d'exclusion qui permettront d'orienter le processus de recherche documentaire;
- construire un plan de concepts et une stratégie de recherche documentaire;
- évaluer les risques de biais méthodologiques de plusieurs types d'études empiriques;
- extraire et faire la synthèse des informations et données pertinentes provenant de publications scientifiques;
- communiquer les résultats d'une synthèse de connaissances dans une forme qui est adaptée aux besoins des responsables de politiques publiques.

Approche pédagogique

Ce cours se veut pratique, en ce sens que l'étudiante ou l'étudiant se familiarisera avec les principales étapes d'une synthèse de connaissances dans le but d'éclairer des responsables de politiques ou des gestionnaires. Une séance de cours typique comporte un exposé magistral du professeur suivi d'une période consacrée à un travail pratique.

À l'intérieur de chaque module, dans la section *Contenu et activités* du site de cours, vous retrouverez les informations suivantes :

- les objectifs de la séance;
- les lectures obligatoires;
- les diapositives du professeur;
- des outils pour les travaux pratiques.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Cours 1 / Introduction à la prise de décision informée par les données probantes Présentation du syllabus Prise de décision informée par les données probantes (fondements) Types d'usage des savoirs scientifiques au sein de la branche exécutive de l'État Principaux obstacles à l'utilisation des savoirs scientifiques et interventions permettant de les surmonter L'enjeu de la transférabilité des politiques publiques	11 janv. 2017
Cours 2 / Première étape d'une synthèse de connaissances: formulation de la question Synthèse de connaissances: définition et types. Principales étapes d'une revue systématique de littérature. Formuler la question de la revue systématique de littérature. Types de questionnements scientifiques. Méthodes et outils pour formuler une question claire et opérationnelle.	18 janv. 2017
Cours 3 / Repérage d'études scientifiques (1) Élaborer les critères d'admissibilité Types et sources de publications scientifiques Stratégies pour surmonter la barrière du coût d'accès aux publications payantes	25 janv. 2017
Cours 4 / Repérage d'études scientifiques (2) Plan de concepts et stratégie de recherche dans les bases de données bibliographiques Méthodes et outils de repérage d'études scientifiques	1 févr. 2017
Cours 5 / Principaux types d'études empiriques (1) Synthèses de connaissances et études primaires Études expérimentales et quasi-expérimentales Études qualitatives	8 févr. 2017
Cours 6 / Principaux types d'études empiriques (2) Études observationnelles quantitatives et longitudinales Études observationnelles quantitatives et transversales	15 févr. 2017
Cours 7 / Évaluation du risque de biais dans des études scientifiques (1) Méthodes et outils de lecture critique Cas pratiques	22 févr. 2017
Examen de mi-session	1 mars 2017
Semaine de lecture	8 mars 2017
Cours 8 / Évaluation du risque de biais dans des études scientifiques (2) Méthodes et outils de lecture critique Cas pratiques	15 mars 2017
Cours 9 / Évaluation du risque de biais dans des études scientifiques (3) Méthodes et outils de lecture critique Cas pratiques	22 mars 2017
Cours 10 / Évaluation du risque de biais dans des études scientifiques (4) Méthodes et outils de lecture critique Cas pratiques	29 mars 2017
Cours 11 / Extraire et synthétiser les informations pertinentes issues des publications incluses dans une revue de littérature Méthodes et outils d'extraction et de synthèse des caractéristiques et résultats des études incluses dans la synthèse de connaissances.	5 avr. 2017
Cours 12 / Communiquer les résultats d'une synthèse de connaissances Le rapport technique intégral Le résumé dédié aux décideurs	12 avr. 2017
Examen final	19 avr. 2017

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération

Formulation d'une question	Dû le 25 janv. 2017 à 12h30	Individuel	5 %
Élaboration d'une stratégie de recherche documentaire	Dû le 10 févr. 2017 à 23h59	Individuel	10 %
Examen de mi-session	Le 1 mars 2017 de 12h30 à 15h20	Individuel	20 %
Fiches de lecture (8)	Dû le 3 mars 2017 à 23h59	Individuel	15 %
Fiches d'analyse du risque de biais (8)	À déterminer	Individuel	25 %
Examen final	Le 19 avr. 2017 de 12h30 à 15h20	Individuel	15 %
Rédaction d'un résumé de synthèse de connaissances	Dû le 21 avr. 2017 à 23h59	Individuel	10 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Formulation d'une question

Date de remise : 25 janv. 2017 à 12h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :
En utilisant l'outil PICOS, formulez le titre d'une synthèse de connaissance sur le thème suivant:
"Programme d'aide aux devoirs et réussite scolaire"

Élaboration d'une stratégie de recherche documentaire

Date de remise : 10 févr. 2017 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation : Utilisez le document ci-joint. Une fois complété, déposez-le dans la boîte de dépôt pour évaluation.

Fichiers à consulter :  [Évaluation 2_Stratégie de recherche.docx](#) (118,88 Ko, déposé le 1 févr. 2017)

Examen de mi-session

Date et lieu : Le 1 mars 2017 de 12h30 à 15h20 , Local habituel

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : Ne s'applique pas

Directives de l'évaluation : L'examen comportera des questions à choix multiples, à réponses courtes ainsi que des questions à développement. L'utilisation des notes de cours ou autre documentation durant l'examen est strictement interdite.

Fiches de lecture (8)

Date de remise : 3 mars 2017 à 23h59

Mode de travail :	Individuel
Pondération :	15 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	En utilisant le modèle de fiche de lecture qui est disponible sur la page d'accueil du site du cours, remplissez une fiche pour chacune des huit (8) publications scientifiques disponibles dans la section des cours # 5 et 6 (section "Contenu et activités").

Évaluation des fiches:

- Information erronée ou manquante (-0,5 point)
- Information incomplète (-0,3 point)
- Information inutile (-0,2 point)

Fiches d'analyse du risque de biais (8)

Date de remise :	À déterminer
	- 2 fiches du cours #7: 15 mars - 2 fiches du cours #8: 22 mars - 2 fiches du cours #9: 29 mars - 2 fiches du cours #10: 5 avril
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	25 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	En utilisant l'outil d'analyse du risque de biais adéquat (téléchargeable sur la page d'accueil du site du cours), effectuez l'analyse des huit (8) publications scientifiques figurant dans la section des cours 7 à 10 (inclusivement).

Évaluation des fiches:

- Information erronée ou manquante (-0,5 point)
- Information incomplète (-0,3 point)
- Information inutile (-0,2 point)

Examen final

Date et lieu :	Le 19 avr. 2017 de 12h30 à 15h20 , Local habituel
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	15 %
Remise de l'évaluation :	Ne s'applique pas
Directives de l'évaluation :	L'examen comportera des questions à choix multiples, à réponses courtes ainsi que des questions à développement. L'utilisation des notes de cours ou autre documentation durant l'examen est strictement interdite.

Rédaction d'un résumé de synthèse de connaissances

Date de remise :	21 avr. 2017 à 23h59
Mode de travail :	Individuel

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

En utilisant le même modèle de résumé de synthèses de connaissances disponible dans la section du cours 12, rédigez le résumé de la synthèse de connaissances qui est disponible dans cette section du site.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	65	69,99
C	60	64,99
E	0	59,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Règlement pour prévenir et contrer le harcèlement

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_pour_prevenir_et_contrer_le_harcelement_a_l_UL_2016-CA-2016_22.pdf

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Gestion des délais

Moins 10 % par jour de retard pour les travaux écrits.

Absence à un examen

Dans le cadre de ce cours, une version légèrement adaptée de la "Politique concernant les absences aux examens ou autres formes d'évaluation" de la Faculté de droit de l'Université Laval sera appliquée (<https://www.fd.ulaval.ca/etudes/1er-cycle/absences-examens>).

Politique:

L'étudiant qui a des raisons de croire qu'il ne pourra se soumettre à un examen ou à une autre activité sujette à évaluation doit communiquer par courriel à l'adresse mathieu.ouimet@pol.ulaval.ca avec le responsable pédagogique du cours dès qu'il a connaissance de la situation problématique. Par exemple, à défaut d'informer le responsable pédagogique le jour même de son absence à un examen, l'étudiant se verra refuser toute demande d'accommodement.

Les motifs invoqués pour demander un report doivent être fondés sur la force majeure et relever de circonstances graves et indépendantes de la volonté de l'étudiant. En l'absence de motifs jugés acceptables, l'étudiant aura la note zéro (0) pour l'examen.

Motifs jugés recevables

- **Maladie :** Lorsque l'étudiant a été malade au point de ne pouvoir faire son examen ou réaliser toute activité sujette à évaluation, la présentation d'un billet médical signé par un médecin ou un professionnel de la santé justifiant explicitement l'incapacité contemporaine à la date de l'examen, de la présentation de l'exposé ou de toute activité sujette à une évaluation est requise. La copie originale de l'attestation médicale doit être remise au responsable pédagogique au plus tard trois (3) jours ouvrables après l'absence. Une vérification des motifs pourra être faite au besoin auprès du professionnel signataire. La reprise aura lieu dès que possible après le rétablissement de l'étudiant.
- **Décès :** Lorsque le décès ou les funérailles d'un proche sont contemporains à un examen et que l'étudiant ne peut, pour cette raison, être présent à la date de l'examen ou réaliser toute activité sujette à évaluation.

Tout autre motif est considéré irrecevable

- Toute négligence de la part de l'étudiant, par exemple se tromper d'heure ou de jour quant à un examen ou la remise d'un travail, ou autre négligence du même genre, ne constitue pas des motifs acceptables.
- Aucun accommodement ne sera accordé à l'étudiant qui se retrouve avec deux examens le même jour ou en même temps. Les étudiants qui s'inscrivent à des cours hors département doivent s'assurer, dès le premier cours, qu'il n'existe aucun conflit d'horaire d'examen entre ces cours et ceux du département.
- L'étudiant qui se présente à un examen malgré son incapacité médicale ne pourra demander par la suite une reprise d'examen.
- Le fait d'avoir planifié un voyage ou d'avoir acheté des billets d'avion n'est pas considéré comme recevable.

Les examens de reprise auront lieu au jour annoncé par le responsable pédagogique. Il est à noter que la forme des examens de reprise peut être différente de l'examen initial.

Évaluation de l'enseignement

À la fin de ce cours, l'Université procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses objectifs. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation qui permettra d'améliorer ce cours de formation à distance. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire

Se procurer le logiciel de gestion de références bibliographiques Zotero

URL : [Se procurer le logiciel de gestion de références bibliographiques Zotero](#)

Date d'accès : 8 janvier 2015

Zotero est un projet du Roy Rosenzweig Center for History and New Media initialement financé par la Andrew W. Mellon Foundation, l'Institute of Museum and Library Services et la Alfred P. Sloan Foundation.

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, [rendez-vous à cette page](#).

Bibliographie et annexes

Bibliographie indicative

Les lectures hebdomadaires obligatoires sont accessibles en ligne dans la section *Contenu et activités*.

Bibliographie indicative:

Bédard, Pierre-Olivier, and Mathieu Ouimet. "Cognizance and Consultation of Randomized Controlled Trials among Ministerial Policy Analysts." *Review of Policy Research* 29, no. 5 (September 2012): 625–44. doi:10.1111/j.1541-1338.2012.00581.x.

Breckon, Jonathan. "Using Research Evidence: A Practice Guide." London, UK: Alliance for Useful Evidence, n.d.

Breckon, Jonathan, and Jane Dodson. "Using Evidence. What Works? A Discussion Paper." United Kingdom: Alliance for Useful Evidence, 2016. http://www.nesta.org.uk/sites/default/files/using_evidence_what_works.pdf.

Creswell, J. W. (2003). *Research design: qualitative, quantitative, and mixed methods approaches*. Thousand Oaks, Londres et New Delhi: Sage (2e Édition).

Gough, D., Oliver, S., Thomas, J. (2012). *An introduction to systematic reviews*. Los Angeles, Londres New Delhi: Sage.

Lapointe, Luc, Mathieu Ouimet, Marissa Charbonneau, and Émilie T. Beorofei. "Do Canadian University Students in Political Science and Public Administration Learn to Perform Critical Appraisal?" *Canadian Public Administration* 58, no. 3 (September 1, 2015): 487–503. doi: 10.1111/capa.12124.

Oliver, Kathryn, Simon Innvaer, Theo Lorenc, Jenny Woodman, and James Thomas. "A Systematic Review of Barriers to and Facilitators of the Use of Evidence by Policymakers." *BMC Health Services Research* 14, no. 1 (2014): 2. doi:10.1186/1472-6963-14-2.

Ouimet, Mathieu, Pierre-Olivier Bédard, Grégory Léon, and Christian Dagenais. "Are Indicators of Faculty Members' Credibility Associated with How Often They Present Research Evidence to Public or Partly Government-Owned Organisations? A Cross-Sectional Survey." *Evidence & Policy: A Journal of Research, Debate and Practice* 10, no. 1 (January 1, 2014): 5–27. doi:10.1332/174426413X662699.

Ouimet, Mathieu, Pierre-Olivier Bédard, Jean Turgeon, John N. Lavis, François Gélinau, France Gagnon, and Clémence Dallaire. "Correlates of Consulting Research Evidence among Policy Analysts in Government Ministries: A Cross-Sectional Survey." *Evidence & Policy: A Journal of Research, Debate and Practice* 6, no. 4 (November 22, 2010): 433–60. doi:10.1332/174426410X535846.

Ouimet, Mathieu, Luc Lapointe, and Grégory Léon. "Impact of a Graduate Public Administration Course in Evidence-Informed Policy: A Controlled Before-and-After Study." *Under Review*, 2013.

Tricco, Andrea C., Roberta Cardoso, Sonia M. Thomas, Sanober Motiwala, Shannon Sullivan, Michael R. Kealey, Brenda Hemmelgarn, et al. "Barriers and Facilitators to Uptake of Systematic Reviews by Policy Makers and Health Care Managers: A Scoping Review." *Implementation Science* 11, no. 1 (December 2015). doi:10.1186/s13012-016-0370-1.